

Bureau du 23 septembre 2002

Décision n° B-2002-0844

commune (s) : Oullins

objet : **Travaux d'aménagement de la rue du Merlo - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 12 septembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La rue du Merlo desservant un quartier pavillonnaire, construit dans les années cinquante, est aujourd'hui très vétuste.

Après des travaux d'assainissement et d'enfouissement de réseau, une première tranche de requalification de la voirie a été réalisée en 2001, pour la partie basse à partir de la route départementale 50.

La ville d'Oullins souhaite que la deuxième et dernière tranche d'aménagement de cette voie, desservant la partie haute, soit réalisée en 2003.

Le montant des travaux d'aménagement est estimé à 480 000 €.

Le projet serait établi en 2002 dans le cadre d'un marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Approuve les travaux de réaménagement de la rue du Merlo à Oullins pour un montant de 480 000 €.

2° - L'opération est inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007. Elle fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale déplacements urbains opération 0525 pour un montant de 480 000 € répartis selon l'échéancier suivant : 30 000 € en 2002 et 450 000 € en 2003.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,